

Conclusions du mois de juin 2013

Le 07/06 :

Nous avons eu la visite de l'inspectrice de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'évaluation des activités dans le cadre de l'éducation permanente. Michel étant absent, il n'y a pas eu atelier photo. Au niveau du théâtre, il y a eu quelques petites modifications dans la distribution : Stéphane qui préfère la photo sera remplacé par Fabrice qui vient de rejoindre la troupe et les personnages créés par les deux Maria a été fusionné en un seul qui sera joué par notre doyenne. Par contre, des doublures sont prévues, au cas où...

A la réunion participative, outre le choix du menu et les commentaires sur la journée, nous avons discuté de l'action nationale pour la défense de l'aide juridique. Quatre d'entre nous irons à Bruxelles. D'autres auraient voulu y aller, mais ont des empêchements. Sans être opposés au principe d'un "ticket modérateur", nous estimons que dans certains cas, même le peu qui serait demandé serait un frein et même un empêchement à l'accès à la justice. Nous estimons que nous devons tous être égaux devant cet accès, avec un avocat, un bon avocat. Cette dernière est aussi garante du respect de nos droits. Que deviendraient les droits des plus fragiles, sans l'aide juridique ?

Nous avons aussi discuté un peu de certaines problématiques liées au logement social : Cette année beaucoup reçoivent une facture élevée pour les suppléments de charge : de 300 à 500 euros à payer. C'est beaucoup quand on a un budget limité. Ne faudrait-il pas demander que les estimations soient plus prévoyantes avec un calcul des acomptes mensuels revus à la hausse ? La question est également posée de la fiabilité des calorimètres... A suivre !

Le 14/06 :

A la réunion, après un retour sur l'action nationale pour la défense de l'aide juridique et la composition du menu suivant, nous sommes revenus sur le voyage à la mer.

Il n'y avait pas grand monde à Bruxelles, **le 13**, pour défendre l'aide juridique. Pas mal d'avocats, mais trop peu d'associatif. Résultat : La loi va passer telle quelle. Le chef de cabinet du premier ministre a cependant garanti aux négociateurs que les revendications ont bien été entendues et qu'il en sera tenu compte au moment de définir les modalités d'application. D'après les journaux, il y avait 600 personnes. Nous étions 4. Mieux que personne !

A la demande de participants, du fait des CEB, le voyage à la mer est reporté au 25 ou 26, en fonction de la météo. L'association prendra en charge une partie du prix du voyage. Nous avons décidé que chaque participant payera 10 euros vendredi prochain. Bien entendu, il sera tenu compte des situations particulièrement difficiles...

Nous avons également décidé que, sur place, chacun fera ce qu'il veut. A l'arrivée, nous fixerons des rendez-vous de contact. Pour le retour, on se retrouvera à la gare.

Le 21 : Au menu, il y avait du poulet, des frites et de la salade ; une orange pour le dessert. La mise en scène de notre création collective s'est organisée en fonction de la scène, telle qu'elle sera pour la représentation. Les photographes progressent dans leur quête de beaux clichés.

Le 25, nous sommes allés tremper nos pieds dans la mer du Nord, à Blankenberge. Nous avons eu du beau temps.

Le 28 : Les melons du marché aux légumes ont eu un vif succès. À 11 heures, toutes les caisses étaient déjà vides ! Au repas, on a raclé les fonds de casseroles... C'était des boulettes sauces provençale et de la potée aux navets. Au théâtre, la mise en scène prend forme. La représentation aura lieu le 31 août à la salle Sainte Anne d'Anseremme.

[Retour sur le site de Dominos LA FONTAINE](#)